

## Annexe 2

### Plan d'actions

#### **Axe 1 : Organiser la mise en réseau des acteurs du territoire**

- Action 1 : Créer et animer un réseau petite enfance
- Action 12 : Coordonner les actions entre la mission locale et les PIJ
- Action 17 : Développer la mise en réseau des acteurs
- Action 18 : Diagnostiquer l'existant dans la prise en charge du handicap sur le territoire
- Action 21 : Créer un pôle ressources handicap au sein de la CASC
- Action... : Redéployer les fonctions de coordination de la CTG (FA à créer)

#### **Axe 2 : Favoriser l'accessibilité et la disponibilité des services aux familles**

- Action 4 : Améliorer la communication et l'identification des services pour les familles
- Action 5 : Rénover les équipements et développer l'offre de service à destination de la petite enfance
- Action 6 : Favoriser l'autonomie, l'émancipation des jeunes et leur engagement citoyen
- Action 13 : Permettre aux parents de rentrer dans les structures
- Action 14 : Développer des actions à destination des familles
- Action 15 : Développer des LAEP
- Action 16 : Regrouper les actions au sein d'un endroit unique pour les familles
- Action 19 : Offrir un meilleur accès à l'information permettant d'apporter un réel soutien aux familles

#### **Axe 3 : Faciliter les mutualisations et créer les conditions d'une cohérence éducative sur le territoire**

- Action 2 : Mutualiser les formations dans le champ de la petite enfance
- Action 3 : Créer des passerelles entre services
- Action 7 : Développer le recrutement d'animateurs
- Action 8 : Organiser un mode de garde intercommunal
- Action 9 : Former des animateurs
- Action 10 : Avoir une trame pédagogique commune
- Action 11 : Harmoniser la modulation du quotient familial
- Action 14
- Action 15
- Action 20 : Favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap au sein de la Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat